

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 5 septembre 2023, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Est absente :

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. L'adjointe administrative et secrétaire trésorière adjointe intérimaire, Madame Laurence Martineau, assiste aussi à la séance de même que le nouveau directeur général et greffier-trésorier, M. Karl Péguy Saint-Fort.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 31. 4 personnes sont présentes.

519-2023

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et s'en déclarent satisfaits ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Éric Morissette, appuyé par Madame Joséane Turgeon, et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2023
- 4 - ADMINISTRATION
 - 4.1 - ADOPTION DES COMPTES
 - 4.2 - Embauche d'un nouveau Directeur général et greffier-trésorier
 - 4.3 - Autorisation de signature des documents bancaires et légaux
 - 4.4 - Recommandations du MAMH
 - 4.5 - Soumission pour l'achat d'un nouveau poste de travail
 - 4.6 - Soumission pour insonorisation pour séances virtuelles
 - 4.7 - Congrès à la FQM du 28 au 30 septembre 2023
 - 4.8 - Plani-Conseil 2024

5 - PÉRIODE DE QUESTION

6 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

6.1 - Conférence sur les voyages - info

6.2 - Demande de passage - Moto Club Bois-Francs inc.

6.3 - Municipalité Amie des enfants (MAE)

6.4 - MADA

6.5 - Semaine de la Municipalité du 10 au 16 septembre

7 - URBANISME – INSPECTEUR EN BÂTIMENT

7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal en bâtiment

8 - VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Mandat - Bornage du Parc Secteur Croteau

8.2 - Convention d'aide financière - Programme d'aide à la voirie locale volet entretien des routes locales

8.3 - Ensemencement bords de route - Rang 11

8.4 - Installation de glissières de sécurité - Rang 11

8.5 - Achat de géotextile - Rang de la Coupe

8.6 - Autorisation de demander des prix pour le sel de déglacage et le sable

8.7 - Demande de soumissions pour l'achat d'un compresseur et outils nécessaires

8.8 - Location d'un garage

8.9 - Acceptation des travaux réalisés dans le Rang 12

8.10 - Finalisation du dossier pour le terre-plein et le 11e Rang

9 - DIVERS

10 - RAPPORT DES ÉLUS ET DE MONSIEUR LE MAIRE

11 - PÉRIODE DES QUESTIONS

12 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

520-2023

3.1 Séance ordinaire du 16 août 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 16 août 2023 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dupuis et appuyé par le conseiller Jacques Pepin,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2023 soit accepté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

4 - ADMINISTRATION

521-2023

4.1 ADOPTION DES COMPTES

L'adoption des comptes du mois d'août 2023 est reportée à la séance extraordinaire qui sera tenue le jeudi 14 septembre 2023 dès 19 h.

522-2023

4.2 Embauche d'un nouveau Directeur général et greffier-trésorier

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le poste de directeur général et greffier-trésorier ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de Ressources Humaines ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon,

QUE le Conseil nomme Monsieur Karl Péguy Saint-Fort au poste de Directeur général et greffier-trésorier à compter du 5 septembre 2023.

QUE la description des responsabilités, le salaire et les conditions de travail convenus avec le fonctionnaire seront indiqués dans un contrat de travail signé par celui-ci et par le maire.

QUE le conseil autorise le transfert de l'adhésion de l'ADMQ pour le nouveau directeur général et greffier-trésorier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

523-2023

4.3 Autorisation de signature des documents bancaires et légaux

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 203 du Code Municipal du Québec (LRQ c. C27.2), le greffier-trésorier est d'office autorisé à signer les effets bancaires de la municipalité de Saint-Valère ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Valère a nommé aux termes de la résolution 522-2023 monsieur Karl Péguy Saint-Fort directeur général et greffier-trésorier le 5 septembre 2023 ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Jacques Pepin et appuyé par Monsieur Éric Morissette:

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Karl Peguy Saint-Fort, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère sur le compte qu'elle détient à la Caisse Desjardins des Bois-Francis ainsi qu'à l'égard de toute transaction qu'elle effectue ou effectuera avec cette dernière;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Karl Peguy Saint-Fort, à avoir accès et à signer tous documents aux services nécessaires pour le bon fonctionnement de la municipalité de Saint-Valère auprès des différentes instances notamment Revenu Québec et Revenu Canada;

QUE la Directrice générale adjointe Madame Annick Girouard et l'adjointe administrative et secrétaire trésorière adjointe intérimaire, Madame Laurence Martineau, conserve quant à elle ses autorisations comme signataire pour la municipalité de Saint Valère auprès de la Caisse Desjardins des Bois-Francis;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

524-2023

4.4 Recommandations du MAMH

CONSIDÉRANT QUE Madame Lemoyne nous a fortement conseillé d'avoir une nouvelle formation avec les membres du conseil quant aux fonctions de ceux-ci ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dupuis et appuyé par la conseillère Nadia Hébert,

QUE le Conseil décide de prendre la formation et d'en informer le MAMH pour obtenir une date de formation. La date est donc à venir et les élus seront informés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

525-2023

4.5 Soumission pour l'achat d'un nouveau poste de travail

-

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère désire se doter d'un nouveau poste de travail pour accueillir une ressource supplémentaire ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Jacques Pepin,

QUE le Conseil demande à ce que la Municipalité demande une soumission de Buropro Citation avant de prendre une décision.

QUE le Conseil reporte la décision à la prochaine séance du conseil du 2 octobre 2023 dès 19 h.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

526-2023

4.6 Soumission pour insonorisation pour séances virtuelles

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaiterait que les séances soient diffusées sur notre site Internet ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir à ses citoyens ce service;

SOUSSIONNAIRES	PRIX
Euphonie Insonorisation inc.	29 617,53\$
Rhesus	45 773,91\$

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Joséane et appuyé par le conseiller Guy Dupuis,

QUE le Conseil nomme Monsieur Jacques Pepin et Madame Nadia Hébert pour s'informer des détails des soumissions.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

527-2023

4.7 Congrès à la FQM du 28 au 30 septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la FMQ organise son congrès annuel du 28 au 30 septembre 2023 à Québec ;

CONSIDÉRANT la nomination du nouveau directeur général et greffier-trésorier en date du 5 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT l'importance de participer à ces rassemblements forts en formations et partages de nouvelles directives de toutes sortes ;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller Éric Morissette et appuyé par la conseillère Nadia Hébert,

D'AUTORISER le Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Valère, Monsieur Karl Péguy Saint-Fort et Monsieur Guy Dupuis, conseiller au siège #1 à accompagner le maire pour assister aux conférences et ateliers du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) qui se tiendra à Québec du 28 au 30 septembre 2023 ;

D'ASSUMER toutes les dépenses liées à la participation, dont les frais d'inscription représentant 1050\$ plus taxes par personne, les frais de kilométrage à raison de 0.61\$/km et les frais d'hébergement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

528-2023

4.8 Plani-Conseil 2024

-

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'agendas pour le bon fonctionnement de celle-ci ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Jacques Pepin,

QUE la Municipalité commande 12 agendas municipaux pour ses employés, et ce, tout à fait gratuitement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

5 - PÉRIODE DE QUESTION

6 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

529-2023

6.1 Conférence sur les voyages - info

-

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu la soumission de Monsieur Côté pour une conférence voyage pour les loisirs ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Guy Dupuis,

QUE le Conseil remet ce sujet à la prochaine séance du 2 octobre 2023 dès 19 h 30.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

530-2023

6.2 Demande de passage - Moto Club Bois-Francs inc.

-

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yves Beaumier a contacté la Direction générale le 27 avril dernier ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Beaumier a besoin de notre accord pour permettre le passage sur un nouveau sentier quatre saisons ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Jacques Pepin:

QUE le Conseil appuie la demande de Monsieur Beaumier.

QUE la Municipalité fournisse à Monsieur Beaumier la copie de la résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

531-2023

6.3 Municipalité Amie des enfants (MAE)

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la municipalité pour devenir Municipalité amie des enfants à la suite de l'adoption de la résolution 468-2023 autorisant le dépôt d'un dossier de candidature ;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de poser des actions qui favorisent le bien-être des jeunes citoyens de son territoire ;

CONSIDÉRANT l'engagement de la municipalité à réaliser ces projets au cours de la période 2024-2026 dans le cadre de la démarche collective coordonnée par la MRC d'Arthabaska ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Dupuis et appuyé par la conseillère Nadia Hébert:

D'APPROUVER ET DE TRANSMETTRE les 3 engagements jeunesse à la MRC d'Arthabaska d'ici le 17 octobre 2023, qui assurera le suivi afin d'obtenir la reconnaissance Municipalité amie des enfants;

D'ACHEMINER à la MRC la lettre de motivation, signée par le maire, Monsieur Marcel Normand, qui démontre la volonté de poursuivre notre reconnaissance municipale MAE;

DE S'ENGAGER à poser les actions relatives aux exigences d'obtention de la reconnaissance MAE inscrites à la résolution adoptée en juin 2023;

QUE la municipalité s'engage à réaliser 3 engagements au cours de la période 2024-2026 ;

QUE le Conseil discutera des 3 engagements à prendre au cours d'une prochaine rencontre plénière;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

6.4 MADA

Le sujet sera à l'étude et un retour sera fait en octobre.

532-2023

6.5 Semaine de la Municipalité du 10 au 16 septembre

CONSIDÉRANT QUE la semaine du 10 au 16 septembre est consacrée comme étant la semaine de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère souhaite célébrer cette semaine dite de la Municipalité ;

En conséquence:

Il est proposé par le conseiller Éric Morissette et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon:

QUE le Conseil déclare que la journée du 15 septembre pour une journée porte ouvertes aux citoyens de la Municipalité de Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7 - URBANISME – INSPECTEUR EN BÂTIMENT

7.1 Rapport de l'inspecteur municipal en bâtiment

Le dernier mois a été calme en matière d'urbanisme. L'inspecteur municipal en urbanisme, Monsieur Philippe Habel déposera un bilan regroupant les mois de juillet et août lors de la prochaine séance publique.

8 - VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

533-2023

8.1 Mandat - Bornage du Parc Secteur Croteau

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin de l'aide d'un arpenteur pour connaître les limites de terrain exacte dont elle dispose ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire soumissionner ses dépenses ;

En conséquence:

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par le conseiller Jacques Pepin,

QUE la Municipalité mandate Madame Joséane Turgeon pour s'occuper des soumissions quant au bornage du terrain Secteur Croteau.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

534-2023

8.2 Convention d'aide financière - Programme d'aide à la voirie locale volet entretien des routes locales

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE le PAVL comporte un volet Entretien qui vise à réaliser l'entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis à la municipalité, ainsi que les

éléments de ponts dont les municipalités sont responsables et qui sont situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE la municipalité a été retenue sous le volet Entretien et que le Ministre accepte de verser une aide financière pour lui permettre de réaliser l'entretien des routes locales de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une convention d'aide financière, afin de déterminer les obligations des parties ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon:

QUE le conseil municipal accepte la convention d'aide financière soumise par le Ministère des Transports aux conditions mentionnées.

QUE le conseil municipal autorise le maire, Monsieur Marcel Normand, et le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur, Karl Péguy Saint-Fort, à agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère et à signer la convention d'aide financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

535-2023

8.3 Ensemencement bords de route - Rang 11

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a demandé des prix pour l'ensemencement des bords de la route dans le Rang 11 ;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dupuis et appuyé par le conseiller Jacques Pepin,

QUE le Conseil autorise l'exécution des travaux par Les Entreprises MC pour l'achat d'une quantité approximative 2 500m² au prix unitaire de 2.35\$/m². Les quantités justes seront fournies après les travaux;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

536-2023

8.4 Installation de glissières de sécurité - Rang 11

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a demandé des prix pour l'achat et l'installation de glissières de sécurité dans le Rang 11 ;

CONSIDÉRANT les prix reçus :

Soumissionnaires	Montant soumis (taxes incluses)
Ployard 2000 inc.	12 923.19\$
Glissière de sécurité JTD	16 368.99\$

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jacques Pépin et appuyé par le conseiller Éric Morissette:

QUE le Conseil autorise l'achat et l'installation de glissières de sécurité auprès plus bas soumissionnaire, soit à Ployard 2000 inc;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

537-2023

8.5 Achat de géotextile - Rang de la Coupe

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a demandé des prix pour l'achat de géotextile pour le Rang de la Coupe ;

CONSIDÉRANT les prix reçus :

Soumissionnaires	Montant soumis (avant taxes)
Innovex	30 024\$ (transport non inclus)
Texel	28 645\$ (transport non inclus)
JU Houle	25 160\$ (transport inclus)

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jacques Pepin et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon:

QUE le Conseil autorise l'achat de géotextile auprès de JU Houle inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

538-2023

8.6 Autorisation de demander des prix pour le sel de déglacage et le sable

Il est proposé par le conseiller Guy Dupuis et appuyé par le conseiller Éric Morissette,

QUE la Municipalité mandate Monsieur Yvan Verville pour s'occuper des demandes de prix pour l'achat de sel de déglacage et de sable.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

539-2023

8.7 Demande de soumissions pour l'achat d'un compresseur et - outils nécessaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aimerait acquérir des outils pour la voirie ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jacques Pepin et appuyé par le conseiller Éric Morissette,

QUE la Municipalité mandate Monsieur Yvan Verville pour demander des soumissions pour les outils nécessaires au bon fonctionnement et au besoin.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

8.8 Location d'un garage

-

Le point est reporté à la séance extraordinaire du 14 septembre prochain.

540-2023

8.9 Acceptation des travaux réalisés dans le Rang 12

CONSIDÉRANT QUE les quantités du bordereau soumis par l'entrepreneur sont convenables aux demandes de la Municipalité ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jacques Pepin et appuyé par le conseiller Éric Morissette,

QUE le Conseil accepte les quantités du bordereau soumis par l'entrepreneur pour les travaux du Rang 12 par Monsieur Yvan Verville et Monsieur Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

541-2023

8.10 Finalisation du dossier pour le terre-plein et le 11e Rang

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'une résolution pour finaliser le dossier du terre-plein et du 11e Rang ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon,

QUE le Conseil accepte de mandater Monsieur Yvan Verville et Monsieur Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, pour finaliser les dossiers du terre-plein du centre du village ainsi que le Rang 11.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

9 - DIVERS

10 RAPPORT DES ÉLUS ET DE MONSIEUR LE MAIRE

-

Différents rapports sont présentés par les responsables respectifs.

Rapport du maire

Rapport du comité RISIB (incendie)

Rapport du comité du CCU

Rapport du comité de la bibliothèque

Rapport du comité des loisirs et vie communautaire

Rapport du comité de la voirie et des travaux publics

Rapport du comité de la des matières résiduelles

11 PÉRIODE DES QUESTIONS

Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions.

542-2023

12 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

Il est proposé par le conseiller Guy Dupuis

QUE la séance est levée à 20 h 42.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Marcel Normand
Maire
intérimaire

Laurence Martineau
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, soussigné, Marcel Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Marcel Normand
Maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Laurence Martineau, adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe intérimaire de la Municipalité de Saint-Valère, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Laurence Martineau
Secrétaire-trésorière adjointe intérimaire